

Lundi 24 novembre à 14 h

**COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS
(M. le Ministre Di Antonio)**

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Valérie DE BUE sur le défaut de collecte et de traitement des eaux urbaines

Philippe DODRIMONT sur la taxe à l'enregistrement des chiens

François BELLOT sur l'octroi d'une subvention à la SNCB

Philippe DODRIMONT sur l'état d'avancement de l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant la partie 8 du livre 1er du Code de l'Environnement

Olivier MAROY sur le traitement des déchets ménagers

Olivier MAROY sur le tri des déchets ménagers

Philippe DODRIMONT sur le traitement des déchets organiques en Wallonie

Philippe DODRIMONT sur la disparition des sacs plastiques au profit du papier

Jean-Luc CRUCKE sur les autoroutes pour vélos

Laetitia BROGNIEZ sur la mise en place du Conseil wallon du bien-être des animaux

Olivier MAROY sur l'abattage des poussins dans les couvoirs

Valérie DE BUE sur le défaut de collecte et de traitement des eaux urbaines

Quarante-huit agglomérations wallonnes ont été jugées en défaut de respecter une directive européenne sur la collecte et le traitement des eaux urbaines résiduaires. Notre région aurait dû se conformer à la directive européenne depuis 2005, cela fait donc 10 ans.

Pouvez-vous tout d'abord nous confirmer que cette première condamnation n'est pas encore assortie d'une amende financière?

Nous sommes donc dans l'obligation de nous conformer le plus rapidement possible à cette réglementation européenne. Alors les questions sur cette problématique sont assez concrètes. Tout d'abord, où en sommes-nous dans la mise en place de cette mesure? On parle de quarante-huit agglomérations en défaut mais le processus est-il lancé dans ces agglomérations ou partons-nous d'une feuille blanche? Le tout devrait représenter un certain timing est ce que vous le connaissez déjà?

Dans le même cadre quand la Cour européenne de Justice indique que nous devons nous mettre en conformité le plus rapidement possible cela indique-t-il un timing précis?

Ensuite, l'an dernier notre pays a été condamné à une amende de 10 millions d'euros pour non-respect de la même directive dans son chapitre sur l'épuration des eaux urbaines des grandes agglomérations. Le fédéral a payé la facture mais vu que ce sont les Régions qui sont fautives sur ce point, la note devrait bientôt vous arriver. Savez-vous déjà à quelle hauteur? Cette facture a-t-elle été prévue dans votre budget?

Philippe Dodrimont sur la taxe à l'enregistrement des chiens

Je souhaiterais revenir sur cette taxe de 4 euros à l'enregistrement d'un chien. Cette taxe instaurée par le Gouvernement fédéral, est perçue par le prestataire de services, ZETES.

Pourriez-vous m'indiquer si ZETES reverse cette taxe sur un compte au trésor public ou les montants sont-ils bloqués par un huissier dans le cadre de la procédure en cours auprès de la Cour de Cassation entre l'Etat belge, l'ABIEC et le Domaine de la Sapinière?

Dans l'affirmative, à quelle hauteur ? Dans la négative, cette taxe sera-t-elle rétrocédée à la Région désormais compétente en la matière depuis le 1^{er} juillet 2014 avec une période transitoire jusqu'au 29 décembre prochain ?

Par ailleurs, qu'en est-il des amendes administratives ainsi que les frais inhérents aux demandes d'agrément ? Actuellement, il semblerait qu'ils soient toujours versés sur un compte du Fédéral.

Pour quelles raisons les versements n'arrivent-ils pas sur un compte régional ? Quand la situation sera-t-elle régularisée ?

François BELLOT sur l'octroi d'une subvention à la SNCB

De l'examen des délibérations du gouvernement wallon du 13 novembre 2014, il apparaît que le gouvernement wallon a décidé d'octroyer une subvention complémentaire d' 1.667.400 euros en charge de l'exercice 2013 et de 2.941.400 pour l'exercice 2014, en vue de prendre en charge les frais inhérents à l'ajout d'un quai supplémentaire à la nouvelle gare multimodale de Mons.

1. Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer, outre ces frais, quel est le montant total de l'intervention déjà programmée en charge du gouvernement wallon, et si à l'avenir, le gouvernement a l'intention de prendre en charge d'autres frais ?
2. Ministre le Ministre peut-il également me fournir des précisions quant au montant total estimé de ces dépenses ?
3. Existe-t-il une convention-cadre liant le gouvernement wallon et le groupe SNCB relative à la participation de la Wallonie pour la construction de cette gare multimodale ?

**Philippe Dodrimont sur l'état d'avancement de l'avant-projet
d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant la partie 8 du livre
1^{er} du Code de l'Environnement**

Pourriez-vous m'indiquer précisément où en est l'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant la partie 8 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement ?

Avez-vous un agenda à me communiquer ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Olivier Maroy sur le traitement des déchets ménagers

Vous avez annoncé votre intention de mettre en place une taxe de 10 cents sur les canettes et les petites bouteilles en PMC, qui entrerait en fonction d'ici deux ans. Cette taxe serait perçue sur le prix affiché en magasin. En ramenant leurs canettes en magasin, les consommateurs récupéreraient leur consigne.

Je salue votre volonté de combattre via cette mesure la pollution que l'on trouve sur le bord de nos routes, qui coûterait entre 60 et 70 millions d'euros aux autorités.

Pour que cette mesure puisse être efficace, il faudrait d'abord qu'elle soit appliquée aussi à Bruxelles et en Flandre. Cela sera-t-il le cas ? Avez-vous déjà pris contact avec vos homologues à ce sujet ? Un plan concerté est-il envisagé ? La Wallonie risque-t-elle de jouer cavalier seul ? Si tel est le cas, attendons-nous à voir des wallons acheter leurs canettes à Bruxelles ou en Flandre, ce qui risque bien sûr d'avoir des répercussions pour nos commerçants. Pire, nos voisins iront très certainement dans nos commerces pour récupérer des consignes... non déboursées à l'achat.

Comment comptez-vous contrôler ce genre de dérives ?

Une autre question importante est celle des coûts liés à cette collecte. Avez-vous des chiffres à nous exposer ? Qui payera ? Les commerçants ? Les pouvoirs publics ? Les citoyens ?

Olivier Maroy sur le tri des déchets ménagers

La DPR mentionne un plan wallon des déchets qui guidera l'action de la Wallonie pour une gestion durable des déchets, en améliorant notamment le tri.

Vous avez récemment communiqué au sujet du tri sélectif et mon attention a été attirée par votre expérience en tant que Bourgmestre à Dour. Vous avez mis l'accent sur la séparation des déchets organiques du reste par les citoyens, ce qui aurait baissé leur facture de 20 à 30 euros par rapport aux communes voisines.

Comment calculez-vous cette réduction ? Quels seraient concrètement les impacts financiers de ce tri plus sélectif des déchets organiques, tant pour les citoyens que pour les communes ou la Région ? Comment cela s'organise-t-il ? Va-t-il y avoir un troisième sac ?

La commune d'Ittre a récemment mis en place une opération intitulée « deux poules » en distribuant gratuitement deux poules par familles demandeuses. Le succès a été au rendez-vous puisque 42 familles ont répondu à l'appel. Si cette initiative peut paraître a priori originale et sortir des sentiers battus, elle m'a interpellé lorsque j'ai appris qu'une poule consomme en moyenne jusqu'à 150 kg de déchets ménagers. Soit plus d'1/4 des déchets produits par habitant.

Que pensez-vous de cette initiative communale ?

Philippe Dodrimont sur le traitement des déchets organiques en Wallonie

Que les Wallons trient mieux leurs déchets organiques, voilà un des objectifs environnementaux que vous vous êtes fixés. Ainsi, vous souhaitez envoyer moins de déchets à l'incinérateur, pousser plus loin les collectes sélectives et par conséquent, voir diminuer la facture des Wallons en matière de déchets.

Cette ambition est honorable et mérite davantage d'explications.

Comment comptez-vous vous y prendre pour atteindre cet objectif ? Comment envisagez-vous d'organiser cette collecte de déchets organiques ? Cela signifie-t-il nouveaux sacs, nouveaux conteneurs pour les particuliers, les commerces ?

Il existe encore actuellement une telle disparité entre les communes wallonnes, allez-vous vers un système obligatoire dans le chef des communes et des intercommunales ou vers des recommandations ?

Vous évoquez aussi une collaboration avec les acteurs locaux dont les agriculteurs. Avez-vous déjà eu des contacts avec le secteur pour mettre en place une stratégie de récolte de déchets organiques ?

En travaillant avec les acteurs locaux, les intercommunales de traitement de déchets ne vont-ils pas souffrir d'un manque à gagner en n'ayant moins de tonnages à traiter ?

Disposez-vous d'une estimation du tonnage de déchets incinérés ainsi que du gain sur la facture des ménages ?

Quelle sera la différence de tri par rapport au système de poubelles à puce qui comprend déjà un conteneur pour les organiques ?

Jean-Luc Crucke sur les autoroutes pour vélos

La Flandre se lance dans les autoroutes pour vélos. Il ne s'agit pas simplement d'ajouter une piste cyclable au bord des autoroutes, mais bien de créer [un véritable réseau d'autoroutes réservé aux cyclistes](#).

Ce sont les provinces flamandes qui ont initié ce projet auquel elles travaillent depuis 1997. Ce futur réseau cyclable rapide doit à terme compter 1200 km de pistes. 69 % des routes prévues ont déjà été finalisées. Il reste 200 km de voiries à aménager, selon la presse flamande.

Cette autoroute constitue donc une nouvelle étape dans l'aménagement du territoire pour les cyclistes au nord du pays. Il s'agira d'une voie plate, rectiligne, sans obstacle majeur et pourvue de croisements sécurisés.

« Large de minimum 3 mètres, elle sera en asphalte ou en béton et ne sera accessible qu'aux cyclistes. La province prévoit également des aires de repos et de restauration et d'installer un éclairage sur certaines portions. La vitesse moyenne sera de 30 km/h.

L'idée est de faciliter les trajets fonctionnels vers le travail, l'école ou les commerces. Grâce à cette autoroute, les personnes munies d'un vélo électrique pourront rallier Gand depuis Deinze, Wetteren ou Lokeren en seulement une demi-heure » affirme la province concernée sur son site internet.

Le coût est de 2,5 millions d'euros par an pour aménager 20 km de voirie. On le voit : il y a une réelle volonté de promouvoir le vélo en Flandre et ce, par l'aménagement d'outils non pas annexes aux voiries mais spécifiques et dédiés aux cyclistes.

La Wallonie va-t-elle aussi s'engager en ce sens ?

Un tel projet de réseau rapide pour vélos est-il à l'étude ?

Si oui, quelles sont à ce stade les conclusions tirées ou les étapes franchies ?

Si non, pourquoi la Wallonie ne se donne-t-elle pas les moyens de développer un réseau rapide structurant pour les cyclistes ?

Il ne suffit pas de dire que la culture cycliste n'est pas répandue en Wallonie pour dire non ou botter en touche.

C'est un peu comme la question de la poule et de l'œuf. Qui fut le premier ?

Pour qu'il y ait plus de cyclistes, il ne faut pas culturellement être disposé à pédaler, il faut aussi qu'avant toute chose des aménagements corrects et sécurisés soient disponibles.

Sera-ce le cas ?

Laetitia BROGNIEZ sur la mise en place du Conseil wallon du bien-être des animaux

Le Gouvernement s'est accordé pour mettre en place prochainement un Conseil wallon du bien-être des animaux.

Si le bien-fondé des objectifs annoncés est indiscutable, si le dialogue et la concertation sont en effet indispensables en la matière, certaines questions me viennent néanmoins à l'esprit.

Veillerez-vous à ce que la composition du Conseil soit bien équilibrée entre les associations de protection animale et les « acteurs de terrain » (les éleveurs, par ex.) ?

Garantissez-vous que tous les points de vue seront pris en considération ?

Enfin, quel sera le poids des avis et propositions du Conseil dans les décisions du Gouvernement en matière de bien-être animal ?

Olivier Maroy sur l'abatage des poussins dans les couvoirs

Une vidéo insoutenable circule actuellement sur internet. Vous l'avez sans doute vue, elle a fait réagir de nombreuses personnes chez nous. Les faits se passent en France, dans un couvoir en Bretagne :

La vidéo montre des poussins jetés encore vivants dans la benne à ordures – ou se déversent les restes d'autres poussins déchiquetés par la broyeuse. Des milliers d'autres animaux sont étouffés dans des sacs-poubelle. L'on voit un employé remplir, refermer et écraser un sac de poussins vivants, puis l'abandonner – tandis que le sac continue de remuer...

Ces images m'inspirent une profonde indignation. Il s'agit clairement d'actes illégaux.

Je me suis penché sur la législation belge en la matière : l'Arrêté Royal du 16 janvier 1998 relatif à la protection des animaux pendant l'abatage et la mise à mort prévoit pour les poussins d'un jour 2 systèmes de mise à mort afin d'éviter au maximum la souffrance animale :

- une broyeuse mécanique contenant des lames à rotation rapide ou des bosses en mousse,
- une exposition au dioxyde de carbone

L'abatage en Belgique est donc clairement défini, il n'y a pas de place pour des pratiques telles que l'étouffement dans des sacs ou le fait de jeter purement et simplement ces animaux vivants à la poubelle... Malheureusement, ce cas en France démontre qu'entre la loi et la pratique, il y a parfois de sérieuses marges.

J'ai pu lire dans le guide sectoriel pour la production primaire qu'en ce qui concerne les couvoirs, un contrôle d'hygiène a lieu une fois par trimestre. Il est effectué par l'ARSIA/DGZ, conformément aux instructions de l'AFSCA.

Risque-t-on un jour de voir une pareille vidéo tourner en Wallonie ? Combien de couvoirs avons-nous en Wallonie ? Combien de poussins d'un jour sont-ils tués par an, en moyenne ? Quelles sont les procédures de contrôles prévues pour vérifier si la mise à mort se passe légalement ? A quelles fréquences ces contrôles ont-ils lieu ?

Bon nombre de nos éleveurs de volailles se fournissent en poussins en Flandre ou en France. Que se passe-t-il lorsqu'une anomalie est détectée dans un couvoir non wallon ? Nos éleveurs en sont-ils informés ?

